

L'AIR DE MARTINIQUE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

#77
octobre/
décembre
2020



À LA UNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE PAR VISIO-CONFÉRENCE

Le 16 novembre 2020, Madininair a tenu une Assemblée Générale élective par visio-conférence, compte tenu du contexte sanitaire.

Après 6 ans à la présidence de l'observatoire, Marie-France Thodiard n'était pas candidate à sa succession, son mandat d'élue ayant pris fin à la Ville du François suite aux dernières élections municipales. Les membres élus du Conseil d'Administration et du bureau ont ainsi désigné, Sabine Cabrisseau, responsable Qualité Environnement à Lafarge Ciments Antillais et Vice-Présidente lors de la précédente mandature, comme Présidente de Madininair pour les trois prochaines années.

2014-2020 : deux mandatures bien remplies pour Marie-France Thodiard

Cette Assemblée Générale a été également l'occasion de remercier Marie-France Thodiard pour son investissement et le soutien apporté à Madininair au cours de ces six dernières années. Sous sa présidence, Madininair a élargi son activité et renforcé ses équipes en passant de 10 à 15 salariés. L'observatoire a notamment développé son expertise en qualité de l'air intérieur, mis en place un réseau innovant de surveillance continue des gaz nocifs émis par les algues Sargasses, obtenu l'accréditation COFRAC 17-025 pour son laboratoire

d'étalonnage niveau 2, créé des programmes d'actions spécifiques AIR avec les collectivités, construit des relations étroites avec les professionnels de santé améliorant la prévention des risques liés à la pollution de l'air, développé ses actions de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire, etc.

2020-2021 : un début de mandature pour Sabine Cabrisseau marqué par des changements significatifs

Malgré une année 2020 perturbée par le contexte sanitaire, Madininair poursuit son travail et prépare des changements significatifs, notamment un travail important sur le modèle économique de son activité. En début d'année 2021, Madininair présentera le nouvel indice de la qualité de l'air. L'observatoire dévoilera également sa nouvelle identité visuelle. De nombreux changements sont donc à venir, montrant que Madininair poursuit son développement.

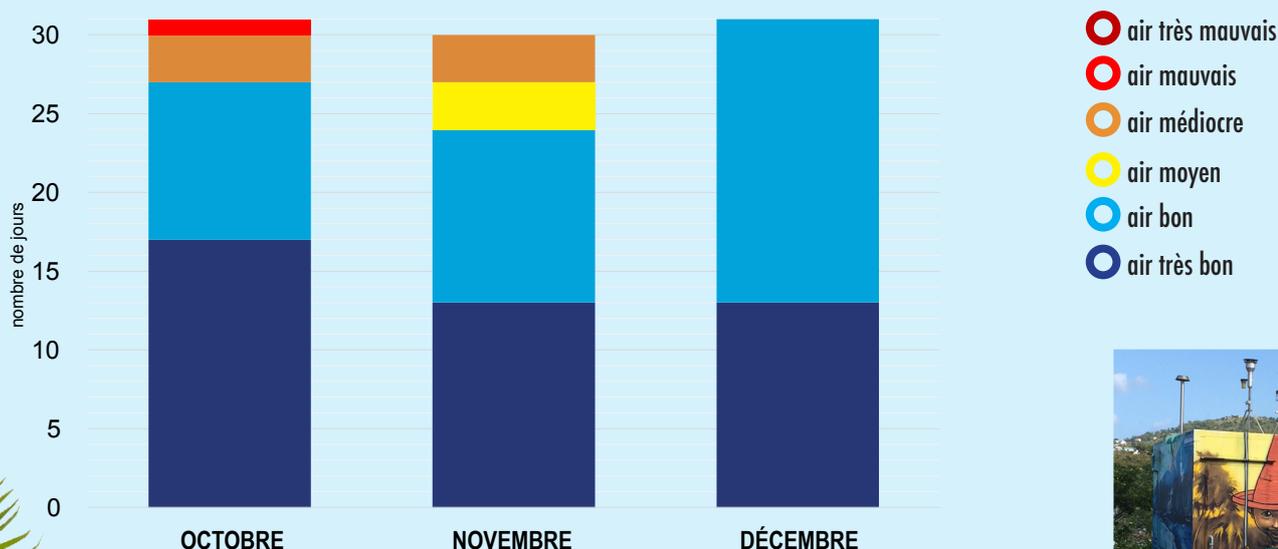
Les projets sont nombreux et font appel à une expertise qui s'est diversifiée et qui continue à croître, même si la crise actuelle et ses conséquences financières et organisationnelles constitueront un challenge pour leur concrétisation.

Un défi donc à relever pour Madininair !



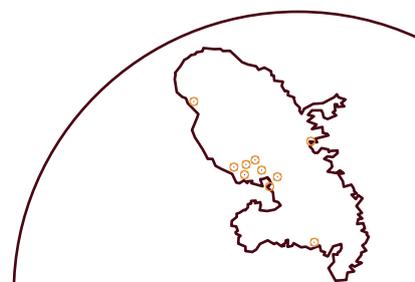
INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices ATMO enregistrés au cours du trimestre



SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

Concentrations maximales par polluant, enregistrées sur les stations fixes au cours du trimestre



POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	STATION / INFLUENCE	DATE / HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
DIOXYDE DE SOUFRE	1,4 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Etang Z'abricot / industrielle	30/12 à 12h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
DIOXYDE D'AZOTE	115,1 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Concorde / trafic	08/12 à 12h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
OZONE	71 (en moyenne horaire)	Robert, bourg / péri urbaine	31/12 à 24h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
PARTICULES FINES PM10	67,4 (en moyenne journalière)	Fort-de-France, Renéville / trafic	24/10	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24 heures
PARTICULES FINES PM2,5	23,5 (en moyenne journalière)	Sainte-Luce, Morne Pavillon / péri urbaine	02/11	(1)

(1) pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



ÉPISODE(S) DE POLLUTION CONSTATÉ(S) AU COURS DU TRIMESTRE



Niveau : information
et recommandation

3 jours

Polluant : **PM10**

Date(s) : 24/10, 31/10
et 21/11



Niveau : **alerte**

Aucun jour

Polluant : -

Date(s) : -

SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



Concentrations maximales journalières et nombre de dépassements enregistrés au cours du trimestre

SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 1 PPM/24H	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,02	17/10	0	0
Trinité, Cosmy	0,67	23/11	0	0
Robert, Baie Cayol	0,00	01/10	0	0
Robert, Pointe Savane	0,00	01/10	0	0
Robert, Pontalery Nord	0,03	08/10	0	0
Robert, Four à chaux	0,01	02/10	0	0
Robert, Sable blanc	0,06	10/11	0	0
Robert, Pointe Hyacinthe	1,01	01/10	1	0
François, Frégate Est 2	0,15	08/10	0	0
François, Presqu'île	0,03	07/10	0	0
François, Cap Est	0,32	13/10	0	0
François, Dostaly Sud	0,02	31/12	0	0
Vauclin, Pointe Faula	0,20	08/12	0	0
Vauclin, Château Paille	0,01	02/10	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	0,01	21/10	0	0
Diamant, Anse Cafard	0,01	09/10	0	0

> Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H₂S : mise en place rapide (sous 48h au maximum) du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H₂S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H₂S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H₂S au niveau des habitations riveraines.





ACTUALITÉS

DERNIÈRE CAMPAGNE DE MESURES DU RADON EN MARTINIQUE

Fin octobre, Madinair a lancé sa dernière campagne de mesures du radon en air intérieur. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une étude du Plan Régional Santé Environnement 3 qui a débuté en 2018, visant à évaluer l'exposition de la population martiniquaise au radon potentiellement présent à l'intérieur des bâtiments et habitations. Les derniers relevés réalisés en cette fin d'année concernent 20 nouveaux établissements tertiaires, scolaires ou résidentiels. L'ensemble des sites investigués ont été choisis en tenant compte notamment du potentiel radon des sols de Martinique établi par l'IRSN mais également de la synthèse documentaire établie par le BRGM.

Les résultats des 2 premières campagnes ont déjà fait l'objet de publications téléchargeables sur <https://www.madinair.fr/Publications>. Les résultats de cette dernière campagne de mesures seront disponibles au cours du premier semestre 2021.

BILAN DE L'IMPACT DU 2^{ÈME} CONFINEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE



Le premier confinement avait connu une forte réduction de l'activité économique et des déplacements, se traduisant par une amélioration significative de la qualité de l'air, notamment aux abords des axes routiers. Une tendance à la baisse des polluants automobiles est encore perceptible lors de ce deuxième confinement, mais nettement moins marquée.

Suite à la mise en place par les autorités des nouvelles mesures de confinement fin octobre, Madinair a réalisé un bilan

de la qualité de l'air en Martinique. Cette analyse portant sur la période du 1^{er} novembre au 30 novembre inclus, montre les tendances suivantes :

- La concentration moyenne de dioxyde d'azote (polluant principalement émis par le trafic routier) est en baisse de 31 % par rapport à l'année dernière sur la même période, en situation de fond. Cette baisse est nettement moins marquée que lors du premier confinement, où Madinair avait enregistré une diminution de 71%. En situation trafic, la baisse est encore plus légère (-19%).
- Pas d'impact sur les résultats de particules en suspension PM10 (inférieures à 10 micromètres). Les concentrations en particules fines sont relativement identiques entre novembre 2019 et novembre 2020, en situation de fond.

Les contraintes s'imposant à la population lors du 2^{ème} confinement ont été moins drastiques : l'activité économique et sociale, les déplacements ont davantage été présents. Ainsi, l'amélioration de la qualité de l'air est moins significative que lors du premier confinement.

FÊTE DE LA SCIENCE 2020

Du 6 au 16 novembre 2020, s'est tenue la Fête de la Science en Martinique et partout en Outre-Mer. Cette année, en réponse à la thématique locale 'La Science pour protéger notre environnement local et le bien-être des générations futures', Madinair a créé l'opération «Nouvel air pour une nouvelle ère». Décliné à la fois sur les réseaux sociaux et dans les établissements scolaires, ce projet a été apprécié par les nombreux participants. À travers des ateliers et quiz, Madinair a présenté des innovations sur les nouveaux moyens d'informer et de surveiller, mais aussi des innovations pour réduire la pollution autour du monde.



#SAVETHEDATE

- > Les 14 et 19 Janvier 2021
Webinaires «Qualité & Confort Des Bâtiments Tertiaires En Martinique» organisés par Kebati et l'ADEME Martinique
- > Le 18 Janvier 2021
Nouvel indice ATMO en Martinique

Madinair : 31, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 60 08 48 / info@madinair.fr / www.madinair.fr

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madinair. Directeur de la publication : S.Gandar / Conception et rédaction : service communication / Crédits photo : Madinair sauf mention contraire / Parution : 1^{er} trimestre 2021 n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite

